

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°01/2021

L'Office National du Thermalisme et de L'hydrothérapie se propose de lancer un appel d'offres pour **LE CHOIX D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE POUR LA COUVERTURE DES DIFFERENTS RISQUES INHERENTS DE SON ACTIVITE.**

La participation doit être effectuée exclusivement en ligne via l'application d'achat en ligne TUNEPS à travers le site www.tuneps.tn

Les soumissionnaires inscrits sur le système TUNEPS peuvent télécharger en ligne gratuitement le cahier des charges sur le site (<http://www.tuneps.tn>).

Les offres techniques et financières doivent parvenir en ligne via TUNEPS.

Le cautionnement provisoire et le registre des entreprises doivent être envoyés hors ligne au siège de L'ONTH sis 10 rue de Médine 1002 Tunis dans une enveloppe ne portant que la mention apparente « Appel d'offres N°01/2021 choix d'une compagnie d'assurance- Ne pas ouvrir ».

La date limite de réception des offres est fixée au lundi 01 novembre 2021 à 10 h00, le cachet du bureau d'ordre central de l'Office National du thermalisme et de L'hydrothérapie faisant foi.

Toute offre ne répondant pas aux exigences du présent avis sera rejetée de droit.

La séance d'ouvertures des offres techniques et financières sera publique le lundi 01 novembre 2021 à 10h30 au siège de l'Office National du Thermalisme et de L'hydrothérapie cité ci-dessus.

Les représentants des soumissionnaires qui souhaitent y participer doivent être munis d'une procuration.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de 120 jours à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.